

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

12 février 2020

---

**INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)**

|              |  |
|--------------|--|
| Commission   |  |
| Gouvernement |  |

**AMENDEMENT****N ° 2672**

présenté par  
Mme Obono

-----

**ARTICLE 33**

Supprimer l'alinéa 9.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

"Comme la majorité des Français·es, nous nous opposons totalement à l'ensemble de ce projet de loi et demandons le retrait de l'ensemble de ses dispositions, y compris celles qui auraient pour fonction de limiter les dégâts d'un texte dévastateur.

L'alinéa 9 vise à ajouter au terme de ""contrat de travail"", celui de ""recrutement"", afin que les dispositions qui s'applique aux salariés du secteur privé puissent s'appliquer également aux agents publics. "